

Dosches, le 29 juin 2020

J'ai l'honneur de vous informer le conseil municipal se réunira le :

**LE VENDREDI 3 JUILLET 2020**

**A 20H00**

En raison de l'état d'urgence sanitaire, cette réunion se tiendra à la **salle polyvalente « la rose aux vents », rue de la Côte aux Suisses en présence d'un public limité à 10 personnes.**

Ordre du jour :

- Installation des conseillers municipaux
- Désignation d'un secrétaire de séance
- Election du Maire
- Détermination du nombre des adjoints
- Election des adjoints
- Charte de l'élu local
- Décisions du Maire prises sur délégation du conseil municipal
- Indemnités de fonction des élus
- Délégation de compétences du conseil municipal au Maire
- Autorisation de poursuites à donner au Trésorier
- Mise en place des commissions communales
- Commission Communale des Impôts Directs : proposition d'une liste de commissaires
- Désignation des délégués du conseil municipal au sein des comités syndicaux
- Désignation des représentants de la commune à l'Association des Communes Forestières
- Acceptation de chèque
- Acceptation du matériel affecté au CPI de Dosches dans le cadre du plan de valorisation et soutien du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aube
- Elections sénatoriales
- Informations et communications diverses

Le Maire,  
Jean-François CHAUME

